

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille Île d’Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la
susdite municipalité

Que le conseil municipal de Sainte-Famille, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 15 décembre 2025, a adopté la résolution # 25-110 intitulée : Résolution établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2026.

Que l’adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l’application de l’article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1).

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2026**. Les séances débuteront à **20 h**.

✓ lundi 12 janvier	✓ lundi 6 juillet
✓ lundi 2 février	✓ lundi 3 août
✓ lundi 2 mars	✓ lundi 14 septembre
✓ lundi 13 avril	✓ lundi 5 octobre
✓ lundi 4 mai	✓ lundi 2 novembre
✓ lundi 1 ^{er} juin	✓ lundi 14 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l’objet d’un avis public.

Qu’un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité;

Donné à Sainte-Famille, Ile d’Orléans, ce 16^{ième} jour de décembre deux mille vingt-cinq.


Sylvie Beaulieu GMA
Directrice générale / greffière-trésorière